16, rue d'Alsace Angers

# CHALY

Opticien

puleyard Maréchal-Fech, ANGERS

Tél.: 35-55

# DERNE

s toujours frais

\_\_ Tél.: 38-61

# OUSSIN

-:- Tél. 33-65

LES de TOILETTE

. la renommée reste

### CHARD

d (Angle rue de la Roë)

OUTERIE - ORFEVRERIE

adeaux de Fin d'année ses de précision

### ÉLECTRICITÉ

AIR

Grand Séminaire k et Communautés

iu diocèse \_ Tél.: 32-41

ectrique des cloches d'Eglise

, rue d'Alsace, Angers ÉLÉGANTES ET PRÉCISES it, Diamant

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE DU DIOCÈSE D'ANGERS

### SOMMAIRE

1. PARTIE OFFICIELLE: Semaine de Monseigneur. — Ordonnance de S. Exc. Mgr Chappoulie, évêque d'Angers concernant la récitation ou le chant des préfaces propres à l'Eglise d'Angers. - Mutuelle Saint-Martin. - Quête pour l'Œuvre anti-esclavagiste. — Secrétariat de l'Evêché. II. PARTIE NON OFFICIELLE : Calendrier liturgique.

- Informations : Ordo et Calendrier liturgique 1951. — Apostolat de la Prière. — Ordonnance de S. Exc. Monseigneur l'Evêque de Montauban concernant les faits d'Espis. — Chronique diocésaine : La Bienheureuse Anne-Marie Javouhey. - Billet de la Semaine : An passé... An nouveau. - A travers l'histoire du diocèse : La salle synodale. - Documents et Nouvelles : Le milieu spirituel ou vivent nos jeunes. A propos d'Instruction religieuse. - Les saints et bienheureux de l'Année Sainte.

Directeur : M. le chanoine Barreau, 22, rue Donadleu, Angers

### PARTIE OFFICIELLE

### Semaine de Monseigneur

2 JANVIER: Monseigneur ne pourra pas recevoir le Clergé. VENDREDI 5 JANVIER: 11 heures, à la salle synodale, présentation des vœux du Clergé.

6 JANVIER: 16 h. 45, à la salle synodale, présentation des

vœux des religieuses.

18 heures, à la salle synodale, présentation des vœux des dirigeants de l'Action catholique et des Œuvres diocésaines.

Pour toutes ces réunions à la salle synodale, l'entrée N. B. doit se faire uniquement par la cathédrale.

### ORDONNANCE DE S. Ex. Mgr. CHAPPOULIE, Évêque d'Angers concernant la récitation ou le chant des préfaces propres à l'Église d'Angers

HENRI-ALEXANDRE CHAPPOULIE, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, évêque d'Angers.

Vu l'Indult en date du 18 novembre 1950;

Considérant que dans l'ancienne liturgie angevine il existait, pour certaines fêtes et temps liturgiques, plusieurs préfaces propres à notre Diocèse, aussi belles dans leur forme que riches dans leur fonds doctrinal, et auxquelles le Clergé était traditionnellement attaché,

Que le Saint-Siège, par l'Indult précité, Nous donne la faculté de prendre l'usage de cinq de ces préfaces,